

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...) ;
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy

www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT

Livret de contenu



Qualiopi
processus certifié

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Les structures employeuses du secteur associatif sportif sont de plus en plus confrontées à une complexification de leur fonctionnement notamment dans le domaine de la gestion sociale des personnels. Cette formation a vocation à étudier les dispositions essentielles de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).

OBJECTIFS GENERAUX



- Mettre en œuvre la CCNS avec ses salariés.
- Rechercher une information dans la CCNS.

PUBLIC CIBLE



- Associations employeuses.
- Associations en projet de recrutement.
- Inscription indispensable aux deux parties.

FORMATEURS :

Roch Emmanuel : conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Duchesne Audrey : conseillère et formatrice emploi sport et animation CDOS 74.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Partie 1	6 avril 2021	Anney + Visioconférence	18h-21h30
Partie 2	13 avril 2021	Anney + Visioconférence	18h-21h30

CONTENU DE LA FORMATION

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT



Contenu de la formation :

PARTIE 1 :

- Le contrat de travail et le lien de subordination.
- Les différents types de contrats de travail prévus par la CCNS.
- La procédure de modification d'un contrat de travail.
- Les droits et obligations de l'employeur et du salarié liés à la CCNS.

PARTIE 2 :

- Les différentes durée de travail prévues par la CCNS.
- La différence entre heures supplémentaires et complémentaires dans la CCNS.
- La rémunération d'un salarié en fonction de la grille de classification prévue par la CCNS.
- Les différents types de ruptures d'un contrat de travail.
- Les règles de la CCNS en lien avec les déplacements et les missions professionnelles.

Prérequis :

Être employeur ou en projet de recrutement.

Avoir suivi la formation employeur de base ou démontrer ses connaissances en la matière.

Délai d'accès :

72 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs et particuliers : 20 euros/heure.
- Salariés et autres professionnels : 35 euros/heure.

Organisation pédagogique, suivi et accompagnement :

Interactive : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils, partage d'expériences...

Suivi et accompagnement : individuel par rdv, échanges mails, forum collaboratif.

Evaluation :

Connaissances : QCM en fin de formation.

Compétences : cas pratique individuel à la fin de chaque module.

Session de rattrapage prévue si besoin.